

Le projet de la «Communauté Economique de l'Europe centrale» de E. Hantos, 1923—1933

Une Idée de l'intégration fonctionnelle en Europe centrale et orientale entre
les deux Guerres mondiales

Par PAUL PILISI (Québec)

L'idée de l'unité économique et politique de l'Europe centrale et orientale remonte aux effets immédiats de la Révolution Française et connut un essor considérable tout au long du XIXe et XXe siècles. Courant théorique et marginal sans doute, mais dont la portée et l'actualité sont de nature à intéresser les experts occidentaux et ceux des pays socialistes, préoccupés par l'intégration entreprise dans les deux Europe¹).

Suite à la dissolution de la Monarchie austro-hongroise en 1918, les petits Etats coincés entre l'Allemagne et la Russie soviétique, représentaient un modèle de situation pour les pays de l'Europe occidentale après la Deuxième Guerre Mondiale. Du point de vue d'une approche situationnelle, les structures mentales sont les mêmes: lorsqu'il y a crise économique, il y a crise du pluralisme.

Pour prévenir la crise probable, le projet politique d'unification existait en Europe centrale et orientale. Ce projet restait au niveau du domaine politique, traduit par l'objectif d'une «sécurisation» collective face à l'Allemagne et la Russie soviétique. Ce projet affirme la nécessité politique d'une intégration supranationale sur le territoire de l'ancienne monarchie double, au cas où elle n'aurait plus droit d'existence.

«Il est dans l'intérêt majeur de l'Europe occidentale que les peuples, qui sont les maîtres de la richesse économique et culturelle de la région danubienne et du Balkan, ne deviennent les satellites ni de la Russie, ni de l'Allemagne. Le projet des Etats-Unis Danubiens sert cette idée par excellence. Un Etat autonome et allié entrerait ainsi dans la famille des peuples en ayant une culture européenne. Par son organisation étatique, démocratique et fédérale, il constituerait, en tant que continuateur et réalisateur du progrès européen, un gardien à la paix et à la liberté de l'Europe²).

¹) Voir J. Lukaszewski, L'historiographie de l'Autriche Hongrie, terrain de controverse européenne, dans *Annuaire*, (AIEE). Genève 1966/67, pp. 17—50, et M. Kukiel, Czartoryski and European Unity 1770—1864. Princeton University Press 1955. A confronter l'évaluation marxiste de Gy. Mérei, Föderációs tervek délkelet-európában és a Habsburg monarchia 1840—1918 [Projets du fédéralisme en Europe du Sud-Est et la Monarchie des Habsburg 1840—1918] (Budapest 1965) avec J. Kuhl, Föderationspläne im Donaauraum und in Ostmitteleuropa. München: Südost-Institut 1958.

²) O. Jászi, Magyarország jövője és a Dunai Egyesült Államok [L'avenir de la Hongrie et les Etats-Unis Danubiens]. Budapest 1918, (2e ed.) pp. 76—77. (O. Jászi, Ministre de nationalités dans le gouvernement républicain hongrois de 1918—1919.) D'après J. M. Keynes, la dissolution de la Monarchie austro-hongroise «contre nature» et «passionnelle» tant du point de vue économique que politique fut contraire aux

La conjoncture politique régionale et européenne rendait le projet irréalisable. Le facteur extra-fédérateur, c'est-à-dire la peur de l'Allemagne et de la Russie soviétique n'a joué aucun rôle dans le domaine politique. Par contre, le même facteur donnait la première impulsion pour le démarrage au processus d'intégration en Europe occidentale après la Deuxième Guerre Mondiale, par le concours de l'aide américaine.

Entre les Deux Guerres Mondiales, peu de groupes et de personnes, préoccupés par l'unité européenne, avaient découvert le fait que toute tentative d'unification, ayant des objectifs politiques purs, est condamnée à l'échec. Face à l'unionisme, au confédéralisme et au fédéralisme classiques, une catégorie nouvelle de fédéralisme apparaît déjà en Europe Centrale dès les années 1923—24; le *fédéralisme fonctionnel*.

Cette nouvelle catégorie de fédéralisme, en tant que processus et technique d'unification, est limitée à des domaines techniques et économiques. Le fédéralisme fonctionnel comme méthode représente une approche économique de l'unité politique. La méthode devient une technique d'unification: le projet politique est conçu comme finalité et comme méthode. Cette technique d'unification prévoit l'application du fédéralisme et l'intégration progressive des secteurs d'économies nationales dans le domaine économique. Théoriquement, le processus d'intégration sectorielle progressive, devait être irréversible en assurant le passage de l'économique au politique.

»Face au slogan politique de la confédération danubienne, le même slogan économique comme processus d'approche serait mieux adapté à l'idée«³).

Approche situationnelle: le processus d'intégration sectorielle

Dès les années 1923, E. Hantos, secrétaire d'Etat hongrois professeur d'Université, élabore le projet d'intégration économique sectorielle destiné à établir la «Communauté Economique de l'Europe centrale»⁴) condition sine qua non de l'unité politique. Ce processus d'intégration devait servir de modèle à l'unification du continent européen. En 1923, l'auteur publie une série d'articles dans la *Neue freie Presse* de Vienne présentant les idées initiales de son projet.

D'après son hypothèse de base, la nécessité d'une intégration économique réside dans le fait que l'économie centrale européenne, au sens strict, s'est développée au sein de la Monarchie austro-hongroise en constituant une unité économique et douanière. La Monarchie double, cadre étatique du développement économique, assure pendant son existence, une «division du travail» et une certaine forme de «l'intégration économique»⁵).

intérêts européens. Cf. *The Collected Writing of J. M. Keynes*, London: MacMillan 1971, p. XXV.

³) E. Hantos, *Der Weg zum neuen Mitteleuropa*. Berlin 1933, p. 29. L'idée d'une «Confédération danubienne» ayant pour objectif de réunir les Etats et nations danubiens remonte aux années 1850. Cette confédération aurait dû faire face aux puissances voisines telles que la Russie, l'Empire Ottoman et l'Autriche. Entre les deux Guerres mondiales, l'idée de la «Confédération danubienne» avait été liée à la sécurisation des petits Etats danubiens face à l'Allemagne et la Russie soviétique. — Voir J. Köhl, op. cit., pp. 48—60 et E. I. Lazar, *Federalist Aspirations in East Central Europe in: Toward a New Central Europe*. Edited by F. S. Wagner, Danubian Press, Fla., 1970, pp. 199—200.

⁴) «Mittleuropäische Wirtschaftsgemeinschaft.» Hantos utilise les termes tels que «Communauté» ayant les mêmes fonctions théoriques que jouent les mêmes institutions au sein de l'Europe communautaire de nos jours.

⁵) Cf. T. I. Berend, *A közép és keleteurópai gazdasági integráció kérdésehez* [Au sujet de l'intégration économique de l'Europe centrale et orientale] dans *Közgazdasági Szemle*, Budapest 1968, pp. 308—309 et P. Auer, *Initiatives Toward Cooperation in the Danubian Basin in the 19th and 20th Centuries*, in *Toward a New Central Europe*, op. cit., p. 191.

La division de cette unité économique aboutit à la création d'économies nationales représentant des économies »déformées«. Pour réaliser l'unité économique de cette partie du continent européen, il faut »dépolitiser« les relations étatiques et procéder par étapes à travers un processus d'intégration sectorielle. Les étapes à suivre sont les suivantes:

dépolitisation des relations étatiques — coopération économique progressive — instauration du système préférentiel — institutionnalisation du processus d'intégration sectorielle — établissement des »Communautés« — union douanière européenne⁶).

Le processus d'intégration économique de l'Europe centrale, favorisé par la proximité géographique des pays concernés⁷), devrait aboutir à l'objectif transitoire soit »l'interdépendance« de ces pays. A travers le développement du processus d'intégration sectorielle, »l'union douanière« et la »communauté économique« de l'Europe centrale se réaliseront par une poussée de l'interdépendance. Il y a synchronisation entre développement du processus et développement des intérêts communautaires.

Hantos évoque le fait que parmi les pays concernés, certains sont obligés d'importer plus de 70% de leurs besoins agricoles ou industriels. La Hongrie, la Yougoslavie et la Roumanie, pays agricoles, sont dépendants, en principe, de l'industrie tchécoslovaque ou autrichienne. Ces derniers, par contre, dépendent essentiellement de l'agriculture des Etats limitrophes.

Dans l'intérêt de chacun de ces pays et, aussi de celui de la Pologne il est non seulement utile, mais nécessaire d'établir une union douanière. Autrement l'économie de ces Etats sera influencée et de plus en plus dominée par les grandes puissances directement intéressées: Allemagne ou Russie soviétique. Si l'ensemble des pays particulièrement touchés par la crise économique n'entreprennent pas leur propre intégration, ils se retrouveront tôt ou tard dans l'orbite de l'une ou l'autre des grandes puissances.

Hantos propose, comme modèle de départ, l'union douanière austro-hongroise telle qu'elle existait au sein de la Monarchie double. Cependant, l'union douanière et économique »devrait« se réaliser et évoluer à l'aide de compromis et sans aucune contrainte⁸). Les pays à prédominance agraire, notamment la Roumanie, la Hongrie et la Yougoslavie ont vécu et vivent dans une »communauté de forme« économique dont la coordination de la production et la mise en valeur des produits agraires sont pour eux une nécessité⁹). Les possibilités de division du travail et de coopération entre pays agricoles d'une part et avec les Etats industriels d'autre part devraient s'exprimer par un »système préférentiel« en développement vers l'Union douanière et économique.

A l'intérieur de l'union douanière et économique, l'organisation des »marchés de l'Europe centrale« et, en premier lieu, l'établissement d'un marché agricole s'avère nécessaire. Partant du système préférentiel des pays agraires et industriels proposé, l'harmonisation de la politique commerciale constituerait une étape importante à l'intérieur du processus d'intégration économique¹⁰). Dans la première phase le mot

⁶) Cf. E. Hantos, *Der Weg . . .*, op. cit., pp. 93—95, et E. Hantos, *Europäischer Zollverein und mitteleuropäische Wirtschaftsgemeinschaft*. Berlin 1928, p. 66.

⁷) L'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Pologne.

⁸) Voir, »Weg eines Zoll und Wirtschaftsbündnis« in E. Hantos, *Der Weg . . .*, op. cit., pp. 74—83.

⁹) Il est étonnant de constater que *Imre Nagy*, ministre communiste hongrois, leader de la Révolution hongroise de 1956, préconisait déjà en 1947 la mise en pratique d'idées identiques à celles de *Hantos*. En plus, *Nagy*, en tant que ministre de l'agriculture, s'efforcera de contribuer à la réalisation d'une »Confédération danubienne« adaptée aux nouvelles circonstances Cf. I. Nagy, *Dunavölgyi Agrarproblémak* [Problèmes agraires de la vallée danubienne], dans *Közgazdaság*, Budapest, le 30 mars 1947.

¹⁰) Cf. E. Hantos, *Das Mitteleuropäische Agrarproblem und seine Lösung*. Berlin 1932, p. 95.

d'ordre est un rapprochement économique impliquant la réalisation des traités économiques préférentiels. Dans la seconde phase, ce système serait remplacé par la coopération institutionnelle progressive ayant pour objectif l'établissement de l'union douanière et économique. L'union douanière et économique est perçue par l'auteur comme le pilier du processus d'intégration de l'Europe centrale. Cependant l'auteur considère que l'Union douanière et économique des Etats danubiens et, au sens large, celle de l'Europe centrale, conditionne les bases de l'unité politique de l'Europe entière. Ainsi, l'unité économique et politique de l'Europe centrale constitue la condition préalable d'une coopération économique et politique européenne proprement dite. L'autre condition préalable et nécessaire réside dans la réconciliation franco-allemande. Une Europe centrale économiquement et politiquement intégrée devrait pousser l'Allemagne vers une coopération et une entente avec la France. Une Europe centrale économiquement et politiquement atomisée attirerait nécessairement la volonté expansionniste de l'Allemagne vers l'Est et celle de la Russie soviétique vers l'Ouest. Pendant que de petits Etats nationaux discutent entre eux, ces deux puissances discuteront, elles, de l'ensemble des pays de l'Europe centrale et orientale.

«L'unité de la vallée danubienne et de l'Europe centrale constitue le premier pas d'une coopération politique élargie vers la coopération économique et politique de l'Europe toute entière. L'entente entre l'Allemagne et la France, comme celle au sein des pays successeurs¹¹⁾, est le slogan pour toute l'Europe, ainsi que pour la paix et . . . la garantie de la prospérité européenne¹²⁾».

La nécessité d'une union douanière et économique des pays danubiens trouve sa raison et ses origines dans la pratique traditionnelle de la région. En outre, le contexte géographique et économique recommande pour les Etats concernés d'entreprendre une coopération économique. L'union douanière et économique serait la première étape. Pour élaborer la politique générale et la technique de l'intégration, *Hantos* propose dès 1931, la création d'une «conférence permanente de l'Europe centrale». Il préconise également la création des sections de «commerce», «d'industrie», «d'agriculture», et de «circulation», c'est-à-dire un ensemble d'institutions permanentes pour chaque secteur¹³⁾. Les experts, délégués par les pays concernés, devraient élaborer le processus d'intégration de chaque secteur. La réalisation de l'union douanière et économique devrait être basée sur un dénominateur commun qui s'exprime dans la communauté économique et historique des Etats impliqués. Le processus scientifique de l'intégration assurera cependant l'impulsion pour une reconstruction économique harmonieuse.

Pour promouvoir le démarrage du processus d'intégration centrale européenne, *Hantos* dans son mémorandum de 1933, s'adresse aux gouvernements des pays concernés et leur présente le résumé de son projet. Il invite les dirigeants à résoudre la crise économique à travers l'intégration économique sectorielle¹⁴⁾.

Le système des traités économiques n'est point concevable en tant que solution à long terme. Seule l'union douanière des pays concernés pourrait constituer le démarrage et donner une impulsion au processus d'intégration. L'union douanière d'un demi siècle entre l'Autriche et la Hongrie est proposée comme modèle. Ces deux pays, sur la base de l'expérience austro-hongroise à l'intérieur de la monarchie double, sont désignés pour

¹¹⁾ Dans le langage politique courant, entre les Deux Guerres, on désignait ainsi les Etats nationaux formés sur le territoire de la Monarchie austro-hongroise.

¹²⁾ E. Hantos, *Der Weg . . .*, op. cit., pp. 80—81, et idem, *Europäischer Zollverein . . .*, op. cit., pp. 35—42.

¹³⁾ Cf. E. Hantos, *Institutions de l'Europe centrale pour le rapprochement culturel et économique*, dans *Revue de Hongrie*. Budapest 1928, no. 12, pp. 193—197.

¹⁴⁾ E. Hantos, *Denkschrift über die Wirtschaftskrise in den Donaustaaten*, [Österreich, Ungarn, Tschechoslowakei, Rumänien, Jugoslawien und Bulgarien]. Wien 1933, pp. 21—22.

constituer le point de départ du processus¹⁵). Cet unionisme institutionnel aura pour objectif la création de mécanismes caractérisés par une stabilité et une durée susceptible de favoriser le processus d'intégration.

»L'Autriche et la Hongrie provoqueraient le »démarrage« du processus. Dans une seconde étape, les pays successeurs s'y joindraient en vue de réaliser l'union douanière et économique«¹⁶).

Cependant, dans ces efforts d'initiatives, le mérite revient non pas aux gouvernements concernés, mais aux groupes nationaux. C'est pourquoi certains experts occidentaux considèrent le projet de *Hantos* et l'activité du mouvement paneuropéen comme étant des initiatives »privées«¹⁷).

Toutefois, il est nécessaire de souligner que l'Allemagne et la Russie soviétique s'opposaient à toute idée relative à une unité économique et politique de l'Europe centrale. Ayant conscience de ce fait, *Hantos* propose l'amélioration du processus d'intégration et la réalisation urgente des »Communautés« des secteurs de l'économie et du commerce. Etant donné que les puissances directement intéressées s'opposent à toute forme »d'unité centrale européenne«, il est urgent d'accélérer le processus d'intégration, sinon les petits Etats impliqués seraient absorbés dans »l'orbite de l'Allemagne ou celle de la Russie soviétique«¹⁸).

Les communautés

Le processus d'intégration sectorielle vise en fait un processus d'internationalisation. La réalisation de l'union douanière et économique devrait être accompagnée de l'établissement des »communautés«. Dès lors, il faut établir l'union des Cartels d'acier austro-hongrois et le transformer en une »Communauté des Cartels d'acier de l'Europe centrale«. Parallèlement, il est nécessaire de réaliser l'intégration des autres secteurs de l'industrie. Ainsi, le processus d'intégration vise à établir la »Communauté d'acier«, la »Communauté de charbon« et autres secteurs importants de l'industrie des pays concernés. Ce processus devrait s'accompagner de la »réorganisation d'un marché adéquat dans le cadre de l'union douanière«¹⁹).

En outre la réorganisation des techniques de transport et la coopération dans le domaine de la circulation représentent un soutien indispensable et nécessaire dans le processus. Le projet de *Hantos* juge nécessaire l'internationalisation des principales voies ferrées de l'Europe centrale. Son projet vise également l'unification des tarifs et propose l'établissement d'une »Communauté de chemins de fer«, et d'une »Communauté des Tarifs« en l'Europe centrale (*Mitteleuropäische Eisenbahngemeinschaft*)²⁰).

¹⁵) Suite à des initiatives positives, telles que la conférence agraire de Bucarest, (juin 1930), la conférence de Varsovie, (août 1931), la signature du traité d'amitié austro-hongrois, (décembre 1931) et la conférence de Stresa, (septembre 1932), la reconstruction d'une nouvelle Europe centrale fait l'objet de premières démarches. L'initiative et les efforts des partisans de l'unité européenne tels que le comte *Coudenhove-Kalergi*, *Tardieu* et *Briand* jouent un rôle considérable à cet égard. A la suite de l'initiative de *Pal Auer*, le »Comité Permanent du Rapprochement et de la Coopération« des pays de l'Europe centrale s'est formé à Budapest.

¹⁶) E. Hantos, *Der Weg . . .*, op. cit., p. 70.

¹⁷) Cf. J. Kühl, op. cit., pp. 52—53. Il convient de souligner avec insistance que le »congrès de l'Europe« convoqué en 1948 à la Haye donnant naissance au »Conseil de l'Europe« a été l'œuvre du »Mouvement« et plus explicitement des »Mouvements« européens et non des gouvernements.

¹⁸) *Magyar Szemle*. Budapest 1932, p. 57.

¹⁹) Cf. E. Hantos, *Der Weg . . .*, op. cit., pp. 136—140.

²⁰) Ibidem, pp. 178—180 et E. Hantos, *Mitteleuropäische Eisenbahnpolitik*. Wien 1929, p. 112.

En même temps, la réorganisation de la circulation fluviale sur le Danube et la coopération dans ce domaine apparaissent dans le projet de *Hantos* comme des facteurs historico-économiques complémentaires au processus d'intégration. La réorganisation de la circulation fluviale et l'internationalisation des ports permettront aux pays concernés d'élargir leurs échanges commerciaux et leur commerce avec l'Europe de l'Ouest. Dans son ouvrage «La voie pour une nouvelle Europe centrale»²¹), *Hantos* précise, en dix articles, son projet relatif à l'internationalisation et à la réorganisation de la circulation fluviale. Les articles prônent avant tout l'existence d'une communauté susceptible de garantir le processus d'internationalisation, notamment: la liberté de passage, de mouillage, l'internationalisation des eaux territoriales, la liberté de cabotage, l'unité du tarif danubien et l'internationalisation du droit de circulation²²).

Malgré le développement technologique, l'efficacité du réseau de transport central européen reste inférieur à celui de la Monarchie double. En 1914, la durée de voyage de Budapest à Londres en train était de 55 heures et vingt ans après de 76 heures.

L'auteur rappelle que la vallée danubienne et une grande partie de l'Europe centrale constituèrent, dans le cadre de la Monarchie austro-hongroise, une union postale (Postbündnis). Cette union postale représente un exemple pour la «Communauté Postale» des peuples de l'Europe centrale (Postverkehrsgemeinschaft der mitteleuropäischen Völker)²³). Cette «Communauté Postale» garantirait le libre passage des journaux, des revues et des œuvres scientifiques, littéraires, et culturelles favorisant ainsi le processus d'internationalisation et d'intégration culturelle de l'Europe centrale.

Le développement culturel de ces peuples, à l'image de la civilisation européenne et chrétienne, se déroule au sein d'une communauté du genre historique. Les échanges culturels et la coopération dans ce domaine influenceront sensiblement le développement d'une conscience de l'Europe centrale et, de façon générale, le processus d'intégration²⁴).

En 1932, *Hantos* propose dans l'intérêt de l'unité européenne, la formation de deux commissions au sein de la «Société des Nations» pour élaborer et réaliser un tel projet²⁵).

Le mérite de *Hantos* ne réside pas uniquement dans le fait qu'il a reconnu, comme d'autres, la nécessité de l'intégration des petits Etats situés entre deux puissances expansionnistes, mais également dans l'élaboration d'une «technique d'unification» par le moyen de l'intégration sectorielle et fonctionnelle. En effet, l'intégration européenne, entreprise après la Deuxième Guerre Mondiale, a suivi un processus similaire, dépassant le point de non-retour et aboutissant à la réalisation des Communautés européennes.

Par contre, le processus d'intégration en Europe centrale et orientale, après la Deuxième Guerre Mondiale, devient, dès le départ, politique et idéologique. La première organisation, le COMINFORM créée en 1946, représentait les partis politiques et non les gouvernements ou les Etats.

Quelques aspects comparatifs du projet de Hantos et du processus d'intégration dans les deux Europe

L'intégration européenne de nos jours se réalise à travers un processus d'intégration sectorielle. Il est certain que l'idée originale et similaire de *Hantos* représente, de ce fait, une utilité pratique pour l'intégration européenne. Pour l'Europe occidentale multiétatique, il était impossible de reconstruire une Europe politiquement unie, dans la période d'après guerre. *Churchill*, dans son fameux discours à Zurich, en 1946, con-

²¹) Der Weg zum neuen Mitteleuropa, op. cit.

²²) E. Hantos, Der Weg . . . op. cit., pp. 163—206 et 217. Cf. idem, Mitteleuropäische Wasserstraßenpolitik. Wien—Leipzig 1929, p. 194.

²³) E. Hantos, Der Weg . . . , op. cit., pp. 225—226, et idem, Mitteleuropäischer Postverein. Wien—Leipzig 1929, p. 106.

²⁴) Cf. E. Hantos, Die Kulturprobleme in Mitteleuropa. Stuttgart 1926, p. 48.

²⁵) *Neue Züricher Zeitung*, le 23 septembre 1932.

sidérait que le premier pas de la résurrection de la famille européenne doit être une association entre la France et l'Allemagne, le noyau d'une sorte «d'Etats-Unis d'Europe».

Le comte *Coudenhove-Kalergi*, dans son appel de 1946 relatif à l'idée d'une Union parlementaire européenne, recommande «l'organisation spirituelle, politique, économique et sociale» pour «la création des Etats-Unis d'Europe». *Hantos*, ami et compagnon d'arme du comte *Coudenhove-Kalergi* au sein du mouvement européen entre les Deux Guerres, avait eu le grand mérite d'élaborer un modèle du processus d'intégration sectorielle de l'Europe centrale, un exemple pour l'unité de l'Europe tout entière. La situation de l'Europe centrale, entre l'Allemagne et la Russie Soviétique d'entre les Deux Guerres, rappelle les problèmes similaires rencontrés par l'Europe occidentale, après la Seconde Guerre Mondiale, face au bloc des pays de l'Est formé par l'Union Soviétique et face aux Etats-Unis d'Amérique.

Le «Congrès de l'Europe» réuni à la Haye en 1948, à l'initiative du Mouvement européen aboutit à la création du Conseil de l'Europe, compétent pour examiner l'ensemble des problèmes de l'intégration européenne. L'union de l'Europe occidentale (1948), se présente en tant qu'une union de sécurité, mais l'approche politico-militaire de l'intégration n'a pas donné le résultat voulu. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) de 1951 introduit déjà la notion de la «Communauté» désignée, vingt ans auparavant, par *Hantos* comme la forme institutionnelle la plus adéquate, afin d'harmoniser les décisions politiques et économiques. La Communauté Economique Européenne (C.E.E.), la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (C.E.E.A.) représentent un processus d'intégration des secteurs par excellence. L'Union tarifaire, l'Union économique des «Six» comme la politique agricole et culturelle ne rappellent-elles pas le projet de l'intégration sectorielle de *Hantos*?

Il n'est pas exagéré de dire que l'intégration européenne se développe dans la mesure où le processus d'intégration des secteurs évolue harmonieusement.

Conclusion

L'idée et le projet d'intégration centrale européenne de *Hantos* s'inscrivent dans un courant plus large qui constitue une contribution certaine à l'idée européenne entre les Deux Guerres Mondiales. Ce courant marqué, entre autre, par les idées et efforts de *Coudenhove-Kalergi*, de *Briand*, de *Tardieu* et autres, apporte des leçons pour l'intégration européenne, entreprise après la Deuxième Guerre Mondiale. En premier lieu, les idées et projets proposés, presque sans exception, mettaient en relief, l'approche politique de l'unité européenne à une époque, où les nationalismes européens convergeaient vers leur point culminant.

Dans la partie centrale et orientale du continent européen, les nouveaux Etats «nationaux» constitués sur les ruines de l'ancienne Monarchie double, célébraient le culte de l'Etat national. Il était tout à fait irréaliste de proposer à ces Etats, à peine établis, de se retrouver au sein d'une union politique avec l'Autriche et la Hongrie, les éléments étatiques composant la Monarchie double.

L'idée dominante du projet de *Hantos* fut précisément liée à la reconnaissance de ce fait. L'auteur a reconnu que l'application du principe fédératif, aux secteurs autres que la politique est la seule approche possible pour réaliser l'intégration politique, but final du processus. Certes, la portée théorique et pratique de son projet, n'est pas exagérée. Cependant, elle représente une utilité certaine pour le processus d'intégration en Europe occidentale, tant au point de vue qualitatif et quantitatif au niveau des moyens et des objectifs. C'est la première fois que l'idée initiale du fédéralisme fonctionnelle apparaît comme technique d'unification, représentant une approche économique du projet politique. C'est également la première apparition du concept de la «COMMUNAUTE» en tant qu'une organisation de type originale susceptible de garantir l'irréversibilité du processus d'intégration, le dépassement des institutions internationales classiques.